

	PROPOSITION 65 EN CALIFORNIE	MMC044f
		Version: 1.2
		Datum: 01.01.2024

Fabricant RONDA AG
Hauptstrasse 10
CH - 4415 Lausen / Suisse

Désignation produits Mouvements, gearboxes et composants

Titre La proposition 65 exige que les entreprises avertissent les citoyens californiens d'une exposition significative à des produits chimiques pouvant causer des cancers, des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Ces produits chimiques peuvent être contenus dans des produits que les Californiens achètent ou rejettent dans l'environnement.

En fournissant ces informations, la Proposition 65 permet aux Californiens de prendre des décisions éclairées sur leur exposition à ces substances chimiques.

AVERTISSEMENT – Proposition 65 en Californie



Les mouvements, gearboxes ou composants de Ronda peuvent exposer le propriétaire à des produits chimiques et au plomb qui sont connus de l'État de Californie comme pouvant provoquer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Les fabricants qui transforment nos produits sont responsables de la déclaration et de l'étiquetage corrects de leurs montres. Ronda AG décline toute responsabilité.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur ce sujet ici en anglais :
<https://www.p65warnings.ca.gov/>

Emis par RONDA AG, Lausen / Suisse

Lieu & date Lausen, 1 janvier 2024

Signatures légales


Fabien Schirmer
CEO


Stefan Metz
CTO